



**CABINET- Bureau de la Communication Interministérielle**

**Nouméa, le vendredi 11 mars 2016**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **CONCOURS EXCEPTIONNEL DE GARDIEN DE LA PAIX EN NOUVELLE-CALEDONIE**

Devant le Parlement réuni en Congrès le 16 novembre 2015, le Président de la République annonçait le recrutement exceptionnel de 5000 policiers et gendarmes, afin de renforcer les forces de sécurité à la suite des attentats du 13 novembre 2015.

Cette annonce se concrétise en 2016 pour la Police Nationale par l'organisation d'un concours exceptionnel de gardien de la paix qui permettra le recrutement d'environ 3000 policiers supplémentaires.

Au titre de la Nouvelle-Calédonie, le Secrétariat Général pour l'Administration de la Police Nationale a enregistré pour ce concours exceptionnel un très grand nombre d'inscriptions avec 63 candidats internes (Cadets de la République et Adjoints de Sécurité de la Police Nationale et de la Gendarmerie) et 359 candidats externes, soit 422 inscriptions validées au total.

A l'issue d'une scolarité d'une année au sein d'une école de police en métropole, les lauréats de ce concours serviront selon deux types d'affectation (qu'ils ont préalablement choisi lors de l'inscription) :

- Une première affectation en Île de France, ou
- Une première affectation nationale (hors Île de France).

Ce concours s'est déroulé à Nouméa ce vendredi 11 mars sur deux sites :

- L'école de Police à Normandie où étaient regroupés les candidats internes et la majorité des candidats externes ayant choisi le périmètre national ; soit 270 candidats inscrits ;
- La résidence hôtelière Casa Del Sole où étaient présents l'ensemble des candidats externes ayant choisi le périmètre Île de France et le reliquat des candidats externes ayant choisi le périmètre national ; soit 152 candidats inscrits ;

**Contact presse :**

**Bureau de la Communication Interministérielle**

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : [laurence.esquedin@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:laurence.esquedin@nouvelle-caledonie.gouv.fr)



Ces épreuves contribuent à la phase d'admissibilité et consistent en des questionnaires à choix multiples, ou à réponses courtes (QCM et QRC) ainsi que des tests psychotechniques.

En cas de réussite à cette première phase d'admissibilité, l'étape suivante comprendra des épreuves physiques et un test sous la forme de questions réponses.

L'épreuve finale d'admission comprendra, une conversation orale avec un jury.

Les lauréats de ce concours exceptionnel intégreront les écoles de Police dès cette année. Un second recrutement de gardiens de la Paix est programmé en septembre 2016.